

Formation à l'Analyse de la Personnalité Professionnelle

L'A2P, approche anthropologique de l'humain au travail, permet de dire pour quoi une personne est naturellement disposée.

La plupart des tests de personnalité décrivent des traits de caractère généraux caractéristiques de la personnalité.

En décrivant une « Personnalité Professionnelle », l'analyse de la Personnalité Professionnelle permet de révéler les aptitudes spécifiques d'une personne directement opérationnelles dans un champ professionnel : type de tâches/fonctions/responsabilités, métier, fonction dans laquelle la personne peut s'épanouir et être performant.

Objectifs de la formation

Permettre aux stagiaires d'acquérir les savoirs et savoir-faire nécessaires et suffisants pour la mise en œuvre de l'Analyse de la Personnalité Professionnelle (A2P) dans l'exercice de leurs fonctions et devenir praticien de l'A2P.

Pré-requis

Un entretien préalable à l'inscription en formation permet de valider les prérequis.

Il n'y a pas de niveau scolaire, ni même de type de formation préalable formellement exigibles mais on peut requérir trois conditions :

- 1)- Avoir l'expérience suffisante des relations humaines sur le plan opérationnel.
- 2)- Etre habilité fonctionnellement à produire une évaluation.
- 3) Avoir un projet professionnel intégrant la pratique de l'analyse de la personnalité professionnelle.

Publics concernés

Le public concerné par l'Analyse de la P.P. est celui des personnes qui ont à prendre la responsabilité d'une évaluation des capacités professionnelles d'individus qui sont, volontairement ou non, soumis à leur jugement.

Il s'agit donc des responsables de recrutement, des directeurs de ressources humaines (ou de leurs assistants directs), des conseillers en recherche d'emploi, des responsables d'outplacement, des personnes habilitées à conclure un bilan de compétences et /ou à proposer un plan de carrières, des conseillers d'orientation, des chefs d'établissements scolaires ou des responsables de l'orientation scolaire ou des responsables de formation, des coachs, des formateurs en relations humaines, des intervenants en développement personnel, etc. Nombre de participants : 8 maximum

Objectifs pédagogiques et contenu de la formation

Cette formation se déroule en deux modules, le premier permet l'acquisition des concepts théoriques et l'analyse de la Personnalité Professionnelle des individus, le second une validation après expérimentation auprès de jeunes ou d'adultes à partir d'un kit de passation et l'A2P des équipes. Une supervision de la pratique est assurée entre les 2 sessions par le formateur. La formation comprend obligatoirement les 2 modules suivis dans l'ordre, une participation à un module 2 avec un autre groupe que celui du 1er module est possible pour convenance personnelle (hors formation en intra).

MODULE 1 • INITIATION : COMPRENDRE L'ANALYSE DE LA PERSONNALITE PROFESSIONNELLE POUR ACCEDER A LA PRATIQUE DE CETTE ANALYSE

Ce module vise à apporter la maîtrise des concepts qui permettent de faire une Analyse de Personnalité Professionnelle et d'aboutir à une évaluation des aptitudes naturelles et donc des potentiels professionnels d'une personne, dans n'importe quelle situation spécifique : recrutement, évaluation individuelle, orientation, intervention dans le cadre de formation aux relations humaines, etc.

- **Les fondements théoriques de l'A2P : le processus de la détermination de soi, la pulsion de transformation du monde, la singularité**
- **La méthode de raisonnement sur les 4 axes F R P M**
- **La méthode de détermination de l'A2P d'une fonction**
- **Les conditions nécessaires pour une passation optimale du questionnaire**

Tous ces apports seront faits à partir d'exercices tirés de cas réels.

L'objectif de ce module : chaque participant est opérationnel pour pratiquer l'A2P.

Un kit de passation du test (sur papier) est fourni.

MODULE 2 • VALIDATION ET A2P DES ÉQUIPES

Ce module vise l'évaluation formative d'une ou plusieurs expérimentations de bilans et la validation des appropriations conceptuelles suite au module 1, ainsi que l'approche de l'A2P des équipes.

Il a pour objectif :

Pour l'A2P des personnes

- Vérifier la bonne intégration des schémas interprétatifs
- Evaluer les conclusions auxquelles les participants ont abouti pour les bilans expérimentés entre les deux sessions.
- Affiner la méthodologie d'utilisation de l'indicateur typologique dans chaque cas particulier

Pour l'A2P des équipes

- Utiliser l'A2P dans le management des équipes
- Intégrer les outils de l'A2P des équipes

La pédagogie est fondée sur l'analyse des expériences faites par les stagiaires.

L'objectif du module : chaque participant peut devenir praticien de l'Analyse de la Personnalité Professionnelle, y compris auprès des équipes.

Méthodes pédagogiques

La pédagogie est fondée sur l'analyse des expériences faites par les stagiaires (apporter tous documents nécessaires pour un travail en commun sur chaque cas). Les rappels théoriques utiles seront faits à l'occasion de chaque cas étudié. Si l'échange d'expériences n'a pas couvert tout le champ d'application de l'Analyse de la Personnalité Professionnelle, des analyses de cas seront fournies par le formateur.

Moyens et supports remis aux stagiaires : classeur et documents supports remis à chaque stagiaire, fiches-outils, monographies et fascicules spécifiques d'approfondissement

Durée

Les deux modules se déroulent en présentiel résidentiel et durent chacun deux journées consécutives.

Nombre d'heures total : 28 heures.

Tarifs de la formation (les 2 modules + supervision dans l'intersession)

- Tarif individuel (particulier, libéral, auto-entrepreneur) : 2500 €
- Tarif financement autre : OPCO : 2800 €
- Tarif entreprise : 3900 € pour le premier salarié, 2900 € pour les suivants

Animation

L'animation est assurée par un formateur, formatrice membre du Collège des formateurs de l'Institut de l'Analyse de la Personnalité Professionnelle.

Le Collège est composé des formateurs nommés par l'auteur, ainsi que des formateurs formés et validés par ces derniers.

S'inscrire à la formation

Par mail ou téléphone auprès de la formatrice ou du formateur.

L'inscription sera effective après envoi d'un acompte de 25%.

L'adhésion à l'IA2P est requise.

Devenir praticien membre de l'Institut d'Analyse de la Personnalité Professionnelle (IA2P) et figurer sur l'annuaire des praticiens

Il est demandé de remplir plusieurs conditions :

CONDITION 1

Suite à la formation initiale de praticien et après un délai de 6 mois minimum, obtenir la validation d'au moins un cas par un formateur du collège lors d'une journée d'intégration.

CONDITION 2

Etre à jour de sa cotisation à l'IA2P et être un praticien actif.

CONDITION 3

Etre actif en supervision et/ou en échange de pratique.

CONDITION 4

S'engager dans la vie de l'association selon ses disponibilités et sa pratique : animer des échanges sur le site internet, fournir des articles, siéger au CA ou être membre du bureau, participer à un groupe projet (journée conviviale, congrès, journée d'échange de pratique...)

Outil associé à la formation à l'A2P : le Test des Aspirations

La formation au Test des Aspirations (TDA) n'est pas obligatoire mais fortement recommandée dans la pratique des bilans de particuliers/jeunes.

Afin de tirer tout le bénéfice de la formation au TDA, une pratique de l'A2P de 6 mois est demandée avant de pouvoir se former à cet outil complémentaire.